02.96.26.74.66

02.96.26.70.73

mairie.stbarnabe@wanadoo.fr

Saint - Barnabé

N° 459

JUIN 2015

Horaires d'ouverture

De 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h30 du Lundi au Vendredi et de 8h15 à 12h le Samedi

RANDO VTT
20,30 et 40 km
Départ entre 14h et 15h

RANDONNEE PEDESTRE
6 km, 12 Km et 18 Km
Départ entre 14h et 15h
COURSES DES JEUNES
Départ 16h45
DEPART 5 km : 17h15
DU 10 Km : 18h

Au tirage au sort un BON pour un voyage de1 000 €

Nombreux lots au tirage au sort des dossards

SAMEDI 6 JUIN 2015

COURSE NATURE
(50 % de chemin – 50 % de route)
Grillades
Feu d'Artifice – Bal populaire

Le mot du Maire

INAUGURATION DE LA PLACE DU 19 MARS 1962

Lors de la commémoration du 53ème anniversaire du “cessez le feu” en Algérie, le 19 Mars dernier, j’ai évoqué avec vous l’inauguration de la place du 19 Mars en ce jour du 8 mai, promesse tenue.

Notre action de mémoire devant cette plaque qui vise à se souvenir et à transmettre aux jeunes générations ce que fut la guerre d’Algérie et son cessez le feu du 19.03.1962.
En effet, Il y a 52 ans, la France et les représentants du peuple algérien décidaient de tourner une page de leur histoire. Le 18 mars 1962, les accords d’Evian étaient signés et le 19, à midi, le « cessez le feu » devait prendre effet. Même si les violences et les tragédies n’ont pas cessé du jour au lendemain, la logique de la paix finissait par s’imposer. Le 6 décembre 2012, fut adoptée la loi relative à la reconnaissance du 19 mars comme « journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d’Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc ».
C’est le 19 mars donc que fut adopté le cessez le feu de l’un des conflits les plus douloureux de l’histoire de notre pays.
Devant vous, c’est un hommage sincère et chaleureux que le Conseil municipal et moi-même souhaitont rendre à tous ceux qui ont souffert et qui œuvrent désormais pour la transmission et le devoir de mémoire, notions indispensables dans notre société actuelle. Il est indispensable que les jeunes générations apprennent et sachent ce qui s’est réellement passé au cours de cette guerre.

Je voudrais souligner devant vous et mettre à l’honneur à nouveau comme cela a été le cas lors du rassemblement cantonal de la FNACA à Saint-Etienne du Gué de l’Isle, M. Roland ROBIN qui a participé à toutes les opérations de sa compagnie et s’est distingué le 6 janvier 1960 dans leDjbel de DERKMOUS, le jour de ses 21 ans, dans le secteur de saïda, au cours d’un ratissage, des coups de feu d’un rebelle ont retenti à très courte distance, Roland a riposté calmement, le mettant hors de combat et récupérant une arme de guerre. Pour cet acte de combat, il s’est vu remettre la croix de la valeur militaire avec étoile de bronze…

Messieurs les Anciens combattants *(U.N.C., F.N.A.C.A.)*, votre fidélité sans faille aux commémorations suscite auprès de nous tous un sentiment de reconnaissance et de gratitude.
Cette plaque, qui a été dévoilée, a été souhaitée par l’Association des Anciens combattants de la FNACA. Elle a fait l’objet d’une demande écrite de la part du président, M. Bernard GASTARD auprès du Conseil municipal qui a délibéré favorablement et à l’unanimité.

Cette plaque marque et marquera pour longtemps le souvenir de cette période tragique et des soldats qui ont combattu et, pour beaucoup trop d’entre eux, sont « Morts pour la France ».

Votre Maire, Georges LE FRANC.

Vie communale

Conseil Municipal du 22 Mai 2015

Etaient présents :

M. Georges LE FRANC, Maire - Mme Jocelyne BOUTIER – M. Michel JOUAN (Adjoints) – Mmes Mireille BARAN – Véronique LE GALLO – M. Franck JÉGLOT – Mmes Christelle GAUTHIER – Lyne MILBÉO – MM. Thomas MAHÉO – Alain LE FORESTIER – Mme Arlette GALLAIS (Conseillers Municipaux).

Absents excusés :

Mme Fanny PHILIPPE donnant pouvoir à Mme Jocelyne BOUTIER.
M. Eric LE POTTIER.
M. Jean-Pierre ROUILLE donnant pouvoir à M. Michel JOUAN.
M. François BINET donnant pouvoir à M. Alain LE FORESTIER.

Secrétaire de séance :

Mme Véronique LE GALLO.

LOYERS AU 1ER JUILLET 2015 DES LOGEMENTS LOCATIFS COMMUNAUX

Monsieur le Maire indique à l'Assemblée qu'une convention passée avec l'Etat précise que l'actualisation des différents loyers communaux est conditionnée à l'évolution de l'indice de référence des loyers, calculé par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (I.N.S.E.E.).
Il précise que pour 2015, l'indice de référence des loyers à appliquer est 0.37 %.

Sur la proposition du Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- DECIDE d'augmenter les tarifs de l'année précédente de 0,37 % et fixe les loyers au 1er juillet 2015 comme suit :

- ***Nouvelle Résidence - Foyer Social***

Le tarif mensuel à régler comprend le loyer et les charges locatives correspondant à l'entretien des espaces communs – 7,2 %.

	Surface utile	**TARIFS au 1er juillet 2014** (charges comprises)	**TARIFS au 1er juillet 2015 Charges incluses**	**Soit pour 7,2 % charges**
3 studios aile ouest –	86,40 m2	279,23 Euros	280,26 Euros	20,18 E
1 studio aile nord n° 3 –	59,40 m2	191,93 Euros	192,64 Euros	13,87 E
1 studio aile nord n° 4 –	53,40 m2	172,42 Euros	173,06 Euros	12,46 E
2 studios aile nord n°1et 2 –	52,40 m2	169,18 Euros	169,81 Euros	12,23 E

1 studio aile nord n° 5 – 51,40 m2	166,36 Euros	166,98 Euros	12,02 E

- ***Autres logements***

	TARIFS au 1er juillet 2014	**TARIFS au 1er juillet 2015**
Logement sous-sol du Foyer social 16 rue Jean Moulin (121 m2)	286,39 Euros	287,45 Euros
Logement -11 rue Pierre Loti (125 m2) + garage	371,94 Euros + 27,32 Euros	373,32 Euros + 27,42 Euros

- ***Résidence Champêtre***

Surface utile	**TARIFS au 1er juillet 2014**	**TARIFS au 1er juillet 2015**
1ère TRANCHE 94.65 m2 F2	280,00 Euros	281,04 Euros
1ère TRANCHE 121.45 m2 F4	358,00 Euros	359,32 Euros
2ème TRANCHE 121.45 m2 F4	358,00 Euros	359,32 Euros
Garages rue Jeanne d'Arc	9.73 €uros	9,77 €uros

- ***Ancien logement de fonctions – 11 rue du Gl de Gaulle***

Surface utile	**TARIF au 1er juillet 2014**	**TARIFS au 1er juillet 2015**
Logement 102.36 m2 F3	395,11 Euros	396,57 Euros

- ***Logement -2 rue des Lilas***

	TARIF au 1er juillet 2014	**TARIF au 1er juillet 2015**
Logement F3 (115 M2)	512,45 Euros	514,35 Euros
Logement	Dont 484,68 €	Dont 486,48 €
Garage+cellier	27,77 €	27,87 €

- ***Logement - 4 rue des Lilas***

Surface utile	**TARIF au 1er juillet 2014**	**TARIF au 1er juillet 2015**
Logement 41.39 m2 F1	174,26 Euros	174,90 Euros

- ***Logement - 1 rue du Centre***

	TARIF au 1er juillet 2014	**TARIF au 1er juillet 2015**
Logement F6 (135 m2)	692,25 Euros	694,81 Euros
Loyer	Dont 664,56 €	Dont 667,02 €

garage	27,69 €	27,79 €

- ***Logement - 3 rue du Centre***

Surface utile	**TARIF au 1er juillet 2014**	**TARIF au 1er juillet 2015**
Logement 113.75 m2 F4	526,01 Euros	527,96 Euros
Loyer	Dont 511,14 €	Dont 513,03 €
Annexe jardin	14,87 €	14,93 €

- DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

Arrivée de Monsieur Eric LE POTTIER à 20 h 41.

TARIFS DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF AU 1ER JANVIER 2016 ET PARTICIPATION POUR LE FINANCEMENT DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF - PAC

Après avoir rappelé la délibération du 20 juin 2014 fixant les tarifs assainissement pour 2015, Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que :

- les dispositions tarifaires doivent permettre au budget autonome du service assainissement d'être équilibré ;
- que l'état de vétusté des équipements fonctionnels de la station d'épuration et du réseau nécessitent des travaux de rénovation des installations d'assainissement,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- DECIDE d'augmenter les tarifs au 1er janvier 2016 de 0,37 % et FIXE les tarifs comme suit :

	01/01/2015	**01/01/2016**
ABONNEMENT	38,538 €	38,681 €
Les 30 premiers m3	0,952 €	0,956 €
De 31 à 100 m3	0,796 €	0,799 €
De 101 à 500 m3	0,538 €	0,540 €
Au-delà de 500 m3	0,386 €	0,388 €
Tarif en cas de dégrèvement (fuite autre que sur canalisations)	0,293 €	0,294 €

Depuis le 1er juillet 2012 a été instituée une participation pour l'assainissement collectif (PAC). Celle-ci est perçue auprès des propriétaires lors de la mise en service du réseau public de collecte auquel ils sont raccordables. Son montant unique et forfaitaire au 1er janvier 2015 était de 578 € par logement non soumis à la TVA.
A compter du 1er janvier 2016, le montant est augmenté et passe à **582 €** (hausse de l'indice INSEE de la construction du 4ème trimestre de 1,01 %).

- DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

SDE – ÉCLAIRAGE PUBLIC - REMPLACEMENT DE FOYERS

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée la proposition du Syndicat Départemental d'Energie 22 concernant le remplacement de foyers sur la Commune.
Le chiffrage sommaire de l'opération est estimé à 7 860 € HT avec une participation de la Commune de 60 %, soit 4 716 €.

Les travaux doivent se faire

- à Blanlin maintenance d'une lanterne – estimation 535 € HT
  et rénovation de 5 lanternes – estimation 2 675 € HT
- rue Jean Jaurès maintenance d'une lanterne – estimation 550 € HT
- rue Jean Moulin déplacement d'une lanterne – estimation 2 100 € HT
  et rénovation de 4 foyers – estimation 2 000 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- APPROUVE le projet de travaux de maintenance de l'éclairage public sur les foyers de Blanlin – rue Jean Jaurès et rue Jean Moulin présenté par le Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor pour un montant estimatif de 7 860 € HT (coût total des travaux majoré de 5 % de frais de maîtrise d'œuvre).

La Commune ayant transféré la compétence éclairage public au Syndicat, celui-ci bénéficiera du fonds de compensation de la TVA et percevra de notre Commune une subvention d'équipement au taux de 60 %, conformément au règlement financier, calculée sur le montant HT de la facture entreprise affectée du coefficient moyen du marché, augmenté de frais de maîtrise d'œuvre au taux de 5 %.
Les participations des collectivités sont calculées au coefficient moyen du marché de travaux auquel se rapporte le dossier. L'appel de fonds se fait en une ou plusieurs fois selon que le Syndicat aura réglé l'entreprise suivant les mêmes modalités et au prorata du paiement de celle-ci.

- DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Monsieur le Maire présente à l'assemblée la demande soumise au droit de préemption urbain de Maître JEGOUX-PASSEZ de LOUDEAC, relative à la parcelle non bâtie cadastrée section AA n° 56, d'une superficie de 1 011 m2.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- DECIDE de ne pas faire valoir son droit de préemption sur la parcelle susmentionnée.

- DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

LOCATION DE LA SALLE DU FOYER SOCIAL

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la salle du Foyer Social, qui était jusqu'en juin 2014 utilisée comme salle de restauration scolaire est aujourd'hui mise à disposition du club Bruyères d'Arvor (le mercredi et demande en cours pour le jeudi) et du Club des Echecs (le vendredi soir).

Depuis plusieurs années, la salle n'est plus louée aux particuliers en raison de la proximité immédiate de locataires qui sont dérangés par le bruit généré le soir et la nuit (musique – gens qui parlent à l'extérieur). Seuls les restaurateurs de St Barnabé sont autorisés, ponctuellement, avec dérogation, quand la salle polyvalente est déjà prise.
La cuisine actuelle est équipée de fours et feux au gaz qui demandent un entretien complexe (normes à vérifier aussi). Il n'y a pas de vaisselle ni d'équipements pour la cuisson.
S'il est décidé d'ouvrir la location aux particuliers, le classement de la salle en tant qu'établissement recevant du public (ERP) change et passerait de la 5ème catégorie (restauration scolaire) à la 4ème catégorie (salle à usages multiples - accueil supérieur à 50 personnes), avec l'obligation de deux sorties pour ce bâtiment.

Monsieur le Maire invite les membres à réfléchir sur le devenir de cette salle.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- DECIDE de lancer une étude de faisabilité de travaux afin d'assurer une bonne isolation, une acoustique adaptée et une mise aux normes de la salle assurant une sécurité du public.

- SOLLICITE le passage de la commission de sécurité, en vue du classement de la salle en 4ème catégorie et l'autorisation d'ouverture au public.

- PRECISE que la location de la salle ne pourra être autorisée qu'après obtention de l'autorisation d'ouverture au public.

- RAPPELLE les conditions actuelles de location qui sont « que la salle du foyer ne peut être louée que si la salle polyvalente est elle-même déjà louée ». Les tarifs de location resteront ceux actuellement appliqués, sauf si des travaux de rénovation sont engagés. Actuellement la salle pourra être louée avec la possibilité d'utiliser la chambre froide et le lave-vaisselle, donc sans possibilité de cuisson.

- DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

Pour informations :

- *Vitrification du parquet de la salle Polyvalente : en cours d'étude.*
- *Une réunion de présentation du projet éolien sur le secteur de Trohéleuc s'est déroulée le lundi 18 mai avec l'entreprise Futures Energies – la prochaine réunion sera le 28 mai à 20 h 30 dans la salle des Lilas.*
- *Il est regrettable que certaines personnes déposent leurs tontes de pelouse sur les accotements publics alors qu'il y a des déchetteries à la Chèze et à Loudéac.*

ÉTAT CIVIL DU MOIS DE MAI 2015

***Naissance* : Olanie LE JOLY,** Coetmeur, née le 27 mai 2015 à Saint-Brieuc.

Mariage **: M. Jonathan SUMELA & Mme Florence BAGOT**
Domiciliés à Saint-Barnabé, 13, rue Arthur Rimbaud
Mariage célébré le 16 Mai 2015 à Saint-Barnabé.

TONTES DE GAZON

Les beaux jours sont revenus, et avec eux les nuisances occasionnées par des personnes qui ne respectent pas leurs voisins lors des repos dominicaux en tondant leurs pelouses ou en effectuant des travaux bruyants en dehors des horaires autorisés par le règlement sanitaire départemental.
L'arrêté préfectoral du 27/02/1990 annexe au règlement sanitaire départemental définit les horaires d'utilisation des appareils à moteurs thermiques ou électriques notamment l'usage des tondeuses.

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30.
Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.
Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h UNIQUEMENT.

LE NON RESPECT DE CETTE REGLE EST SANCTIONNABLE PAR UNE AMENDE.

CAMPAGNE DE FLEURISSEMENT 2015

Les personnes désirant participer au «concours communal des maisons fleuries» sont priées de bien vouloir s'inscrire en Mairie, **au plus vite et avant le 30 Juin dernier délai.**

Pour notre commune, 5 catégories vous sont proposées :

1ère catégorie	Maisons avec jardin visible de la rue (<1000 m²).
2ème catégorie	Parcs et grands jardins privés visibles de la rue ou ouverts au public (>1000m²).
3ème catégorie	Façades seules fleuries (balcon, terrasse, mur, fenêtre).
4ème catégorie	Hôtels, restaurants, commerces fleuris.
5ème catégorie	Potager fleuri visible de la rue ou ouvert au public.

Comme les années passées un jury extérieur à la Commune procédera au classement, deuxième quinzaine de Juillet.

LOGEMENT COMMUNAL A LOUER

STUDIO : Foyer Social, rue Jean Moulin : 191,93 €, libre au 01/06/2015

HORAIRES DES MESSES

Dimanche 21 Juin à 10h30.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes (garçons et filles) nés en **JUIN 1999** doivent se présenter en mairie afin que l'on procède à leur recensement militaire, munis du livret de famille. Les personnes nées avant cette période, et qui auraient omis de faire cette démarche, sont priées de se présenter le plus rapidement possible.

FRELON ASIATIQUE

Merci aux personnes qui ont piégé des frelons de venir en Mairie déclarer la quantité.

DEMANDEURS D'EMPLOI

A la date du 15 Mai 2015, ils étaient 77 (Hommes : 41 et Femmes : 36).

COMMISSION DE FONDS D'AIDE AUX JEUNES

MARDI 9 JUIN 2015 à 14h00

Mission Locale Centre Bretagne / Maison de l'Emploi
1, rue de la Chesnaie - B.P. 233 - 22600 LOUDÉAC

PERMANENCE CYBERCOMMUNE

La Cybercommune (située près de l'agence postale) est ouverte le :

MERCREDI DE 16h15 à 18h15
(hors période de congés scolaires).

La permanence est assurée par M. Cédrick ALLIOUX

A.L.S.H. (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

Organisé chaque année par le C.C.A.S. pour les enfants de 3 à 12 ans, le CENTRE AÉRÉ fonctionnera du :

LUNDI 6 JUILLET 2015
AU
VENDREDI 31 JUILLET 2015
Inscriptions à la Mairie au mois de JUIN

Une réunion d'informations et de présentation de l'équipe encadrante aura lieu le

VENDREDI 19 JUIN 2015
à 18h à la Salle Jean Moulin

Vie scolaire

PROGRAMME DES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES
Du 27 Avril au 3 Juillet

Groupe scolaire Mathurin Boscher

	G.S. - C.P. – C.E. – C.M.
LUNDI	***Jardinage***
MARDI	***Jeux de société***
JEUDI	***Jeux extérieurs***
VENDREDI	***Activités sportives***
LES 5 derniers VENDREDIS de la période	***Regroupement des enfants des 2 écoles pour une animation autour de différents thèmes.***

École Jeanne d'Arc

	C.P. – C.E. – C.M.
LUNDI	***Fabrication d'objets à partir de différents matériaux***
MARDI	***Jardinage***
JEUDI	***Fresque photographique***
VENDREDI	***Activités sportives***
LES 5 derniers VENDREDIS de la période	***Regroupement des enfants des 2 écoles pour une animation autour de différents thèmes.***

(Ce programme est susceptible d'être modifié. Dans ce cas, nous vous tiendrons informés des changements éventuels).

MENU DES REPAS SERVIS A LA CANTINE – JUIN 2015

Lundi 8 Juin	**Mardi 9 juin**	**Jeudi 11 juin**	**Vendredi 12 juin**
Salade Marco Polo Blanquette de volaille Carottes vapeur Mousse au chocolat	Melon Rôti de porc au jus Haricots blancs à la tomate Flan vanille	Œufs mayonnaise Colin d'alaska à l'aneth Purée de courgettes Fruit	Salade normande Nugget's filet de poulet et dosette de Ketchup Jardinière de légumes Fruit
Lundi 15 juin	**Mardi 16 juin**	**Jeudi 18 juin**	**Vendredi 19 juin**
Nems au poulet Kefta d'agneau Sauce tomate Poêlée façon tajine C. pommes framboises	Concombre façon tzaziki Sauté de dinde Sauce aux 4 épices P. de terre provençale Mousse au citron	Melon Hachis parmentier A la patate douce Tarte chocolat banane	Salade fraîch attitude Calamar sauce tartare Gratin de courgettes Fruit de saison
Lundi 22 juin	**Mardi 23 juin**	**Jeudi 25 juin**	**Vendredi 26 juin**
Crêpe jambon fromage Marengo de volaille Gratin de choux-fleurs Yaourt sucré	Salade printanière Jambon grill sauce agenaise Purée Fruit	Radis beurre Spaghettis carbonara Compote	Melon Paupiette de veau au jus Flageolets Fruit
Lundi 29 juin	**Mardi 30 juin**	**Jeudi 2 juillet**	**Vendredi 3 juillet**
Bettraves Mignonettes de bœuf Sauce charcutière Pommes noisettes Ile flottante	Tomate Aiguilettes de poulet au curry Coquillettes Fruit	Carottes râpées Filet de lieu à la fondue de poireaux Purée de courgettes Pêche au sirop	Melon Jambon blanc Chips Moelleux saveur citron

Vous avez la possibilité de régler les repas par carte bancaire.

ÉCOLE JEANNE D'ARC

3 rue Jeanne d'arc
22600 Saint Barnabé

02.96.26.79.23
eco22.jda.st-barnabe@eco.ecbretagne.org
disponible pour toutes informations

INSCRIPTIONS A L'ECOLE JEANNE D'ARC

Les inscriptions des nouveaux élèves (dès 2 ans) pour la prochaine rentrée scolaire sont ouvertes. N'hésitez pas à prendre contact avec l'école.
Le chef d'établissement et l'équipe pédagogique vous accueilleront pour faire connaissance, rencontrer les enseignants et visiter l'établissement.

Contact : 02.96.26.79.23
Courriel@ : eco22.jda.st-barnabe@eco.ecbretagne.org
Site internet : http://jeannedarcstbarnabe.fr/

GROUPE SCOLAIRE MATHURIN BOSCHER

INSCRIPTIONS AU GROUPE SCOLAIRE MATHURIN BOSCHER

Les nouvelles inscriptions d'enfants (dès 2 ans) doivent se faire tout d'abord à la mairie avant de passer à l'école publique. Les familles intéressées doivent se munir du livret de famille et d'une facture récente pour l'adresse. Le système informatique utilisé est dénommé « base élèves ».

N'hésitez pas à prendre contact avec l'école, Mme Alexandra PECHEUR, directrice et les enseignants qui vous accueilleront pour faire connaissance et visiter l'établissement.

Tél. 02.96.26.75.07

SAINT-BARNABÉ

Salle Omnisport de St Barnabé

Fête de l'école

DIMANCHE 28 JUIN

14h30 :Spectacle des enfants

Nombreux stands
Buvette/salon de thé
Tirage de la tombola vers 17h30

***Organisation* : Amicale Laïque**

Vie associative et culturelle

PASSAGE DE L'ADOBUS

Merci aux parents de jeunes de 12 ans et plus de les amener découvrir l'ADOBUS.

CENTRE EQUESTRE DE SAINT-BARNABÉ

DIMANCHE 14 JUIN

de 10h à 18h

PORTES OUVERTES

St-Barnabé Équitation

Animations à partir de 15 h :

- ***Carrousel de dressage***
- ***Match de horse ball***
- ***Parcours de sauts d'obstacles***

Inscriptions
Saison 2015-2016

Baptème adulte et enfant

Buvette et restauration sur place

Pour tous renseignements :
Le Fossé – 22600 SAINT-BARNABÉ
Contact : 06.82.49.98.58

http://www.saintbarnabe-equitation.com

DANSE MODERN'JAZZ

CLUB BRUYÈRES D'ARVOR

VOYAGE A CONCARNEAU

Le vendredi 12 Juin 2015.
Départ à 7h20, place de l'église.

REPAS DE FIN DE SAISON

Le repas de fin de saison (gratuit) aura lieu le :

MARDI 23 JUIN 2015

à 12h30 à la Salle Polyvalente

S'inscrire auprès des responsables le vite possible : 15 juin dernier délai.

COMITÉ DES FETES DE BLANLIN

Rappel aux habitants du village de Blanlin :

Pour le repas détente du Samedi 13 Juin, n'oubliez pas de rendre votre réponse.

UN SAINT-BARNABÉ PARMI LES SAINT-MÉDARD DE FRANCE

Ils étaient trente et un membres de l'association «Un Saint-Barnabé parmi les Saint-Médard de France » à se rendre au rassemblement national des Saint-Médard de France qui se tenait cette année à Saint-Médard en Comminges (31), du 23 au 25 mai.
Entre activités diverses, visites de la région, spectacles… ils y ont passé un excellent séjour fait de convivialité et d'amitié. Pour l'an prochain, rendez-vous est d'ores et déjà pris puisque Saint-Barnabé retrouvera les Saint-Médard de France dans le Gers, le dernier week-end du mois d'Août 2016.

Le JEUDI 11 JUIN 2015, lors de la fête de notre commune, Monsieur Le Maire procèdera à l'inauguration de l'aire d'accueil de camping cars située rue Pierre Loti, qui se nommera désormais « Esplanade Saint-Médard ».

LECTURE POUR TOUS

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Lundi de 16h30 à 17h30
Mercredi de 9h30 à 11h30 et de 14h00 à 15h00
Vendredi de 16h30 à 17h30
Samedi de 11h00 à 12h00

VÉLO LOISIRS

Toutes les personnes intéressées par la pratique du vélo le dimanche matin peuvent contacter le président, M. Marcel RUELLAND au 02.96.28.17.95.

Les sorties s'effectuent à partir de 8h ou 8h30, départ sur le parking de la Salle Polyvalente.

CLUB LES BÉBÉS

LES MATINÉES D'ÉVEIL

Ouvert aux jeunes enfants accompagnés d'un adulte
(sur inscription pour les assistantes maternelles auprès du R.P.A.M. au 06.17.36.68.89)

VENDREDI 26 JUIN 2015
de 9h30 à 11h30 – Salle Jean Moulin

PHOTOS

Les personnes en possession de photos du bourg de Saint-Barnabé qui accepteraient de les partager pour le site internet sont invitées à les faire parvenir en Mairie ou sur l'adresse : jocelyne_boutier@hotmail.fr

ÉCHOS DE L'A.S.S.B.

GYMNASTIQUE FÉMININE

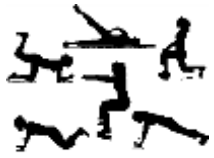

Dans le cadre de la gymnastique feminine, randonnée tous les lundis soirs.
Rendez-vous à 19h sur le parking de la salle Jean Moulin.
Ouvert à tous.
(Distance entre 8 & 10 Kms).

BASKET-BALL

http://www.assb-basket.ayosport.com

L'Assemblée Générale de l'A.S.S.B. BASKET aura lieu le :
VENDREDI 12 JUIN 2015
à 19h à la salle des Lilas

FOOTBALL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
SAMEDI 20 JUIN 2015
à 18h30 au Foyer Social

VOUS AIMEZ LES LOISIRS CREATIFS

SCRAPBOOKING – CARTERIE – DECO

Venez découvrir l'exposition à la Mairie

de SAINT BARNABE (22)

du 08 juin au 1er juillet 2015

et participez à un atelier découverte avec

Nadège DELCOUR MASCARTE, animatrice

le 20 juin de 10 h à 11 h 30 ou de 14 h à 15 h 30

à la salle des Lilas à SAINT BARNABE

(places limitées, inscription conseillée)

PARTAGEZ UN MOMENT CONVIVIAL, FAITES LE PLEIN D'IDEES.

Si vous êtes intéressé(e) inscrivez-vous à la mairie ou au 06.79.79.35.68

essayez vite, l'atelier découverte est offert !

BAR – RESTAURANT
« LE FER A CHEVAL »

Nouvelle carte pour l'été, ouvert la semaine pour vos menus ouvriers

et

du vendredi soir au dimanche midi pour le traditionnel.

Jeudis Gourmands

11 Juin : Poulet Yassa

18 Juin : Choucroûte de poisson

25 Juin : Lasagne maison

2 Juillet : Escalope de porc panée au parmesan

Plats à emporter 5,50 € tous les jours sur réservation

Pour toutes réservations : 02.96.26.74.09

Site : auferacheval-bretagne.fr Mail : contact@auferacheval-bretagne.fr

Vivre à ST-BARNABÉ

SAINT-BARNABÉ : commune résidentielle

> 1300 habitants, à 4 kms de Loudéac, c'est une commune où il fait bon vivre...

> 2 restaurants bars, 1 boulangerie.
> 2 coiffeurs, 2 Taxis.

> 2 écoles (privée et publique)

> 1 réseau de 12 assistantes maternelles avec 1 accueil potentiel de plus de 40 enfants.

> Des entreprises sont implantées (Carimalo, Scam, Mill) et de nombreux artisans sur nos 2 zones artisanales. De nouvelles entreprises seront les bienvenues.

La population de la commune se développe grâce au dynamisme de sa politique de logement :

> Parc locatif de 45 logements.
19 ont été rénovés en 2014, apportant confort et bien être de vie aux locataires (travaux thermique et énergétique, réduisant fortement les charges d'électricité et de gaz). Ces logements sont aux normes B.B.C.

> Lotissement Le Bocage, il reste quelques places

Mairie de St-Barnabé

Lotissement

> Des travaux importants ont été réceptionnés le mois dernier sur l'axe Pierre Rouxel, un lifting qui donne à cette rue une image plus moderne et sécurisante. Les décisions ont été prises en concertation avec les riverains, afin que cette rue soit la plus agréable possible à tous niveaux (sécurité, accessibilité, stationnements, bruit...)

> Une zone loisirs est en cours d'aménagement pour agrémenter la vie communale : c'est une aire de jeux pour les enfants (installée en 2013 et l'aménagement du plan d'eau par un circuit promenade).

> Un journal d'informations communales est distribué mensuellement.

Vie associative

De nombreuses associations et équipements publics participent au dynamisme de la commune :

Un centre équestre,

- Lecture pour tous : 1 bibliothèque et de nombreuses animations tout au long de l'année (expos, films documentaires),

- Echecs, reconnu au plan national par ses compétitions.

Côté sportif,
- Foot, basket, gym, zumba, Modern'Jazz.

St-Médard : association typique puisqu'un seul St-Barnabé rejoint les St-Médard de France : rencontres, découvertes de produits des différents terroirs.

Les Foulées de la Micheline, organisées par le Comité des fêtes : randonnées, courses, feu d'artifice, repas.

Blanlin « notre petit Village Malin » organise chaque année en septembre ses Joutes du Lié.

Zone de loisirs

salle des sports

Le club Bruyères d'Arvor, association de nos aînés, avec une nouvelle présidence, souhaite étoffer ses activités.

L'A.P.EL et l'Amicale Laïque, 2 associations dynamiques pour l'animation de nos écoles.

Le foyer des jeunes qui s'est vu attribuer un nouveau local.

Des associations de quartier qui permettent aux riverains de se retrouver.

PROJETS DE LA COMMUNE à court terme :

Un site internet

Un nouveau lotissement baptisé Triskel (suite à une « boîte à idées » proposée à la population).

Rénovation de la rue du Général de Gaulle, axe principal d'entrée de bourg.

Etude de conformité pour une nouvelle salle de réception (en complément de l'actuelle salle des fêtes).

Lotissement Bocage

La particularité de ce lotissement dans son aménagement est la préservation des falus plantés de chênes et de châtaigniers...

Sur 18 lots, il reste 8 lots à vendre au prix de 19,98€ HT/m²

Renseignements : 02 96 26 74 66
mairie.stbarnabe@wanadoo.fr

SCAM S.A.S
Société de Construction et d'Assemblages Métalliques

Charpentes métalliques PRS
Bâtiments Serrurerie / Métallerie
Chaînes de manutention Convoyeurs

Au Fer à Cheval

- Bar
- Restaurant
- Repas de groupe

Restauration traditionnelle du vendredi soir au dimanche midi
Nouvelle carte pour la fête des mères

Agenda

06/06/2015	21èmes FOULÉES DE LA MICHELINE – Salle Omnisports
11/06/2015	Inauguration esplanade des Saint-Médard - 18h30
13/06/2015	Inauguration Salle Pascal LEGAY - 11h30
12/06/2015	A.G. ASSB BASKET – Salle des Lilas – 18h
19/06/2015	RÉUNION DE PRÉSENTATION DE L'A.L.S.H. 2015 – Salle Jean Moulin – 18h Conseil Municipal – Mairie – 20h30
20/06/2015	A.G. ASSB FOOT + Buffet – Foyer Social – 18h Scrapbooking – Salle des Lilas – De 10h à 11h30 & de 14h à 15h30
21/06/2015	REPAS + KERMESSE de l'Ecole Jeanne d'Arc – Salle Polyvalente – 12h
27/06/2015	GALA DE DANSE de MODERN'JAZZ – Salle Omnisports – 20h30
28/06/2015	KERMESSE du Groupe Scolaire Mathurin Boscher – Salle Omnisports – 14h30
29/06/2015	Comité de l'info – Mairie – 20h30

<u>Membres du Comité Info :</u>

M. Georges LE FRANC (Maire) – Mmes Jocelyne BOUTIER – Véronique LE GALLO – Christelle GAUTHIER – MM. Jean-Pierre ROUILLÉ – Thomas MAHÉO (Élus).
MM. Guy MACÉ – Samuel BRIAND – Patrick DONNIO – Alain LAGROST – Pierrick LASSALLE – Alphonse MARJOT – Marcel RUELLAND – Xavier MODICOM – Mmes Catherine GOOSSAERT – Huguette RUELLAND – Chantal JÉGLOT – Claudine FLÉHO (membres).